

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1421 Décisions concernant les Services Etat

n° 1421

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 août 1965

Numéro JO
n° 10 du 01/10/1965

Date du numéro
1 octobre 1965

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudah-chef Guidet (André), du CTT.D.M, débarqué à Djibouti le 22 août 1965, est affecté à la Milice de la Côte Française des Somalis à compter du 23 août 1965, en remplacement de l'adjudant-chef Franchet (Roger), rapatriable. Ce sous-officier assurera les fonctions d'officier Transmissions de la Milice de la C.FSS. et sera affecté au dépôt de Djibouti. Il prendra ses fonctions à compter du 20 septembre 1965. L'entretien complet de ce sous-officier sera à la charge du Ministère d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer.